



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

12 juin 2023



Harcèlement entre enfants : Cela mérite une grande cause nationale et beaucoup plus de moyens

Vendredi 9 juin, le ministre de l'Éducation nationale, Pap NDiaye, a écrit aux 7000 principaux de collège pour qu'ils organisent une heure de sensibilisation sur le thème «Harcèlement et réseaux sociaux» à leurs 3,4 millions d'élèves dans la semaine du 12 au 16 juin.

Évidemment, les parents d'élèves que nous sommes ne pouvons que saluer cette consigne, car les situations de harcèlement se multiplient pouvant aller jusqu'à pousser des enfants au suicide. Les dégâts pour notre société sont incommensurables, c'est insupportable. Mais cette annonce, imposée à une école déjà en forte tension, se heurte à la réalité de terrain. Qui va assurer cette heure de sensibilisation en plein cœur du mois de juin, alors que l'année scolaire se termine ? Avec quels outils ? Avec quelle formation ?

Le harcèlement scolaire est décrété « priorité absolue » par la Première ministre Élisabeth Borne, mais en parallèle, malgré la mobilisation de toute la communauté éducative, le gouvernement ne cède rien et maintient la suppression de 1500 postes d'enseignants à l'école publique à la rentrée prochaine. Comment écouter, repérer et accompagner les enfants lorsque les premiers signaux de harcèlement apparaissent, s'il manque déjà des adultes au sein des établissements scolaires ?

La FCPE demande à ce que le harcèlement entre enfants soit désigné grande cause nationale, avec des lignes d'actions prises en concertation et véritablement applicables. Une heure, c'est bien, une année entière, c'est mieux !

Nous attendons une conférence nationale avec tous les acteurs de la communauté éducative et les associations, institutions reconnues et actives dans la lutte contre le harcèlement entre enfants. Une conférence nationale pour travailler ensemble sur la durée, afin de combattre ce fléau.

Nous répétons ici nos revendications pour une meilleure protection des élèves :

- des fonds dédiés afin de financer des projets de prévention qui ont déjà fait leur preuve, avec un forfait euros par enfant à utiliser à l'échelle de chaque département ;
- une médecine scolaire forte, devenue exsangue depuis plusieurs années ;
- des adultes formés et en capacité de sensibiliser les élèves à l'usage des réseaux sociaux, de repérer les situations dangereuses ;
- des accords avec les GAFAs afin que les algorithmes identifient les déferlements de haine...
- des cours de récréation végétalisées, avec des espaces pensés pour permettre des rencontres et échanges entre enfants.

Le cyberharcèlement ne s'arrête pas aux portes de l'école. Les parents doivent donc, en effet, prendre toute leur part dans la lutte contre ce fléau. Lors de son message vidéo adressé aux représentants FCPE réunis ce weekend à Vierzon pour le 77e congrès de la FCPE nationale, le ministre de l'Éducation nationale, Pap Ndiaye nous a dit avoir besoin de nous, représentants de parents d'élèves, porte-paroles auprès des autres parents.

Chaque jour, sur le terrain, nous réalisons ce travail d'écoute et d'accompagnement des familles. Chaque jour, nous martelons que la coéducation est une des clés pour un climat scolaire apaisé. Oui, la communauté éducative doit être solidaire autour d'un objectif partagé : permettre aux enfants de vivre sereinement leur scolarité et de se construire dans un environnement protégé.

Mais, soyons cohérent, et donnons à l'école publique les moyens qu'elle réclame, renforçons les dispositifs et instances qui existent en matière d'éducation à la santé, aux médias, à la citoyenneté. La FCPE est prête, car il n'est plus possible que nos enfants aillent à l'école la peur au ventre.

À propos de la FCPE

La FCPE est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique, présente sur l'ensemble du territoire, y compris dans les établissements français à l'étranger. Première fédération de parents d'élèves, la FCPE participe à la vie scolaire pour défendre l'intérêt des enfants et représenter les parents auprès des institutions et des pouvoirs publics. Quelque 1 300 000 parents ont voté pour elle aux dernières élections scolaires.

fcpe.asso.fr

Contact presse FCPE :

Laurence Guillermou :
06 82 81 40 82 /
fcpecom@fcpe.asso.fr



Vous avez reçu cet email car vous vous êtes inscrit sur l'espace presse de la FCPE nationale.

[Se désinscrire](#)

© 2020 FCPE

[Voir la version en ligne](#)